



**Voile Aventure**

**ASSEMBLEE GENERALE DE VOILE AVENTURE  
le 5 novembre 2016 à Chamouille**

**Nombre total de membres à jour de leur cotisation : 59**

**Membres du bureau présents : 6**

Jackie Delozanne, Eric Guyot, Gérard Van Loo, Patrick Baillot, Maryline Gilbert, Jean-Marc Collard

**Membres présents : 26** avec le CA

Bourlet Gérard, Coloma Isabelle, Coloma Jean-Marc, Delozanne Jeanine, Demotié Thierry, De Luca Pascal, DESMIDT Eric, Dubern Hervé, Hanen Thierry, Hausser Cathy, Hausser Marc, Josse Geneviève, Lebeau Claude, Leborgne Marie-Paule, Mul Christiaan, Pain Jean-Pierre, Pain Patricia, Petitnicolas Hervé, Scolari Alain, Val Elvira.

**Membres représentés par pouvoir : 15**

Bayard Alain, Briol Christian, Hélou Gilbert, Hélou Marie-Claude, Munoz Gérard, Philippe Alban, Rothan Emilie, Rothan Jean-Luc, Rothan Marie-Paule, Stenger Christine, Stenger Michel, Strub Jean-Pierre, Weingaertner Hervé, Wolf Christian, Wolf Françoise

**Membres excusés sans pouvoir : 5**

CAUVY Laurence, CAUVY Olivier, MOUGIN Daniel, PERRIN Claudine, SONDAZ Caroline

**Nombre de membres présents ou représentés : 41**

**Nombre de membres absents et non représentés : 18**

Le Président, Jackie Delozanne, ouvre la séance à 17 h 30 .

## Vote du Compte-rendu de l' AG du 24 octobre 2015

Contre : 0

Abstentions : 0

Pour : 41

### Vote et inscription au règlement intérieur de la

#### Prise en charge des dégâts occasionnés aux voiliers loués.

*Extrait du compte-rendu d'AG 2015:*

“ Lorsque qu'un bateau est loué, il est assuré par le loueur ou son propriétaire. Cependant certains dégâts ne sont pas couverts. Selon les assurances, il s'agit du spi, du moteur, de l'annexe et de son moteur hors-bord, de plus une franchise limite la couverture des dégâts assurés, et le loueur la fait prendre en charge au locataire par le biais de la caution.

Voile aventure couvre tous les bateaux par une assurance rachat de caution ou de franchise. Cette assurance complémentaire permet à l'équipage concerné de ne pas risquer de devoir payer toute la caution, mais “seulement” 20% avec un minimum de 250 à 350 euros selon les assurances. Notre règlement prévoit que ces frais sont pris en charge par l'équipage. Une discussion s'engage pour que le club prenne en charge cette dépense. Si oui, à quelle hauteur?

Après un large débat, il est convenu à l'unanimité des membres présents qu'une commission composée de 5 skippers + 1 skipper remplaçant + le trésorier, aura le pouvoir de décider si le club prend en charge ou non, tout ou partie des frais jusqu'à présent supportés par l'équipage. Le trésorier sera consulté pour son expertise comptable de la situation mais ne prendra pas part aux décisions prises par la commission.

La commission pourra siéger physiquement ou se réunira virtuellement par tout moyen utile permettant une conversation à plusieurs, tel que celui proposé par “Skype”.

Pour statuer la commission sera composée de  
5 skippers + le trésorier avec voix consultative.

Un skipper concerné par l'incident ne peut siéger, (mais il est invité à expliquer les circonstances de l'incident). Pour les votes de décisions, il est remplacé par le 6<sup>ème</sup> membre de la commission.

Si 2 skippers sont concernés, la commission se réunit à 4. Etc...

En cas d'égalité de voix, la voix du président devient prépondérante.

Si le Président est concerné en tant que skipper, il est remplacé par le vice-président.

Les personnes qui acceptent de skipper un voilier mis à disposition par Voile Aventure acceptent de fait de siéger dans cette commission s'ils sont sollicités.

**Ces décisions sont applicables dès l'année 2016 (après validation de ce texte par le Conseil d'administration). Elles seront ajoutées après nouveau vote au règlement intérieur lors de l' AG 2016.**

Pour l'année 2016, et jusqu'à nouvel ordre, la commission est composée des 7 skippers de Voile Aventure suivants.

Patrick Baillot, Thierry Hanen, Christian Briol, Jackie Delozanne, Eric Guyot, Marc Hausser, Claude Lebeau

Autres skippers de l'Association non présents : Jean-Yves Galmiche, Gilbert Hérou, Stéphane Maurice, Gérard Munoz.

Vote : Contre : 0

Abstentions : 0

Pour : 41

## Rapport Moral 2016 :

Le président remercie les bénévoles qui ont oeuvré pour le bon fonctionnement du club, particulièrement Gérard qui est de service chaque jour de la semaine, Maryline qui s'attelle à sa tâche avec plus d'assurance et Jean-Marc qui fait ce qu'il peut avec les maigres contributions qu'il reçoit et Eric et Patrick souvent sollicités pour leurs bons conseils.

Jackie souligne que chacun travaille dans l'intérêt du groupe, pas un qui ne cherche à tirer les marrons du feu pour lui... Il est fier de représenter ce conseil d'administration mais relativise:

on est bénévole parce qu'on aime rendre service, et en contrepartie, quand on aime plus, on arrête. quand les ennuis l'emporte sur le plaisir du contentement qu'on apporte, on arrête, et quelques fois cette année, il s'est posé la question.

Certes les membres de voile Aventure ne sont pas tous obligés de participer à l'organisation, il est simplement demandé de répondre à peu près dans les temps aux consignes.

Il demande aussi que les éventuelles remarques soient faites aussitôt que leur sujet est constaté, plutôt que longtemps après quand il est trop tard pour intervenir. Enfin, un petit rappel, les décisions prises en AG ensemble sont applicables, pas si on veut, c'est l'AG qui veut et démocratiquement on respecte ce qu'on a décidé ensemble.

“ je trouve que l'année 2016 a été une bonne année,,,,, qui se termine par une AG bien représentée puisque plus des ¾ des membres sont ici ou se sont fait représenter.

C'est fort de cette belle représentation que nous allons envisager 2017.

En 2016, Il n'y a pas eu de croisière éducative parce que pas assez de volontaires, mais nous avons organisé 2 croisières départ arrivée au même endroit, Marseille Côte d'Azur Marseille, Brest Scilly Brest, 2 one way Marseille Ajaccio, et Ajaccio Marseille. Enfin le tour des Iles qui fut une franche réussite. Et la cerise sur le gâteau arrive ensuite puisque nous serons 26 à partir pour les Antilles le mois prochain.

J'essaie toujours de vous proposer une activité avant l'AG, Le cata ou le canoë n'ont pas été retenus et c'est donc une seule activité de Voile Radiocommandée qui a été menée juste avant l'AG.

Je note aussi que grâce à Voile Aventure, et aussi à l'USCF, des rencontres sont à l'origine de belles amitiés qui dépassent le cadre de la voile . C'est aussi ça qui me motive.

**Notre fonctionnement :** Le bureau s'est rencontré le 04 novembre 2015 à Paris pour une réunion de préparation de notre projet 2016 et pour mettre en page le compte-rendu de l'AG 2015. Nous sommes allés ensuite au salon Nautique pour rencontrer les loueurs les 9 et 12 décembre . Nous nous sommes revus à Paris le 9 avril pour finaliser les projets de navigation de cette année. Le 10 octobre à Paris, les skippers de la croisière en Martinique se sont rencontrés pour organiser les étapes, s'informer des règles de circulations entre les Iles et préparer les informations à transmettre aux équipages. . Je ne compte pas les coups de téléphone avec Maryline et surtout avec Gérard. Avec Maryline, nous sommes aussi allés à Presle pour rencontrer l'équipe départementale UFOLEP et trouver des solutions pour les licences et l'assurance du club.

Le nombre de membres est en légère hausse par rapport à 2015, ; Nous étions 50 en 2011, 66 en 2013, 64 en 2014, et 55 en 2015 et 59 cette année. Il semble que nous soyons dans notre vitesse de croisière, si nous baissons trop, c'est que nous ne répondons pas à l'attente de nos membres, si nous montons trop, c'est que l'agence de voyage marche bien, mais ce n'est pas notre finalité.

Notre blog n'a pas été bien tenu cette année encore car votre président était retenu vers d'autres urgences et n'a pas fourni les pistes d'information à Jean-Marc qui a accepté le poste de secrétaire adjoint pour mener à bien ce rôle de communication. On s'est remotivé un peu en fin de saison grâce aux encouragements de personnes qui nous envoient de la matière en textes et photos triées.

Voilà pour le rapport moral très succinct,

Absence de questions des membres présents sur ce rapport moral.

**Vote : Contre : 0**

**Abstentions : 0**

**Pour : 41**

## **Rapport d'Activité 2016 :**

« Notre activité, c'est de faire du bateau : voici un tableau récapitulatif des sorties que nous avons effectuées ».

<b>Dates</b>	<b>lieux</b>	<b>Bateaux</b>	<b>Skipper</b>	<b>Nombre personnes</b>	<b>notes</b>
24 octobre 2015	Reims			27	AG + VRC
4 novembre 2015	Paris			5	CR AG-prépa saison 2015
9 & 12 déc 2015	Paris			6	Salon Nautique
9 avril 2015	Paris			6	Préparation Saison
Du 28 mai au 3 juin 2016	Marseille	Dufour 445 GL	Marc Hausser	8	Croisière touristique
Du 04 au 10 juin 2016	Marseille > Ajaccio	Dufour 382 GL	Eric Guyot	8	One way
Du 05 au 11 juin 2016	Méditerranée Cogolin	Hanse 345	Claude Lebeau	8	Croisière touristique
Du 18 au 24 juin 2016	Brest > Scillies	FIRST 45 F5	Patrick Baillot	8	croisière touristique

Du 17 au 24 sept 2016	Ajaccio > Marseille	Dufour 445 GL	Thierry Hanen	8	One way
Du 03 au 9 octobre 2016	Lorient	RM 10.60	Eric Guyot	4	Tour des Iles
		RM10.60	Thierry Hanen	5	
		RM 10.60	Claude Lebeau	5	
		RM 10.60	Gérard Munoz	6	
		RM 10.60	Gilbert Hélou	5	
Le 5 novembre 2016	Chamouille	AG		33 y compri invités	
Du 2 au 16 décembre	Antilles	Lagoon 380	Jackie Delozanne	9	croisière touristique
		Lagoon 380	Patrick Baillot	9	
		Lagoon 380	Marc Hausser	8	

**UFOLEP** : Nous sommes affiliés à l'UFOLEP avec seulement 8 licenciés. Notre affiliation a permis de demander et toucher une subvention de fonctionnement de 260€.

Le président souhaite développer cette affiliation afin d'être mieux reconnu au sein des instances départementales. Si nous sommes acceptés ici aujourd'hui, c'est aussi parce que nous sommes affiliés à l'UFOLEP. Nous essayons de nous assurer aussi par le biais de l'assurance de l'UFOLEP: l'APAC.

Jackie signale qu'il ne peut pas imaginer les ennuis qu'aurait l'association si un skipper non licencié déplorait un accident de personne sur son bateau. Il demande donc à l'AG de prendre la décision de rendre obligatoire la licence pour les skippers. Il souhaite aussi donner un fort signal d'encouragement à la licence pour tous les membres qui pratiquent des activités avec le club. Il rappelle aussi que la licence est aussi une assurance en cas d'accident, qu'elle ne coûte dans sa version de base que 30 € par an.

En accord avec le trésorier, il propose de faire un package Adhésion + Licence à tarif plus intéressant. (40 au lieu de 55€).

Un membre de l'assistance propose alors qu'on simplifie les démarches en rendant la licence obligatoire pour pratiquer les activités proposées par le club.

La proposition est soumise au vote et est adoptée à l'unanimité. Elle est applicable de suite, les participants à la prochaine croisière pour les Antilles devront être licenciés.

Concernant l'intérêt de devenir un club cheminot.

Le secrétaire du CE d'Amiens a été contacté et nous attendons depuis une quinzaine de jours qu'il nous fixe un RDV.

Arguments en faveur de cette reconnaissance:

Voile Aventure a été créé par des cheminots. Nous contribuons pour une part non négligeable à l'encadrement des challenges de l'USCF, nous pourvoyons aussi en coureurs licenciés. Voile Aventure a été créée au début pour participer à l'UFOLEP CUP, mais aussi à l'ancienne régata CCE/CCAS + VO devenue Yannick KOHO,

A noter qu'en 2016, 38 membres sur 59 sont cheminots ou ayant droit ou retraités SNCF. L'esprit cheminot est donc assez fortement installé. Cette reconnaissance pourrait nous permettre de demander une prise en charge pour des croisières à proposer à des cheminots....ou autre proposition d'activité intéressant le CE

Absence de questions des membres présents sur ce rapport d'activité.

**Vote : Contre : 0**

**Abstentions : 0**

**Pour : 41**

## **RAPPORT FINANCIER 2015/2016**

présenté par le trésorier, Gérard VAN LOO

Les écritures de dépenses et revenus sont conformes aux relevés de la banque comme en atteste le rapport des vérificateurs aux comptes qui vous sera lu à l'issue de ce rapport financier.

Pour réussir à équilibrer les comptes, Skippers et trésorier s'efforcent de remplir les bateaux et s'entendent pour vérifier que les règlements ont été faits.

Le trésorier continue à jongler avec le livret A et le compte bancaire pour engranger un peu d'intérêts (à 0.75% c'est de moins en moins payant mais il n'y a pas de petites économies !) et compenser ainsi une partie des frais bancaires.

A ce sujet les fonds conséquents concernant le voyage aux Antilles ont été systématiquement portés sur le livret A ce qui permettra en janvier prochain d'engranger des intérêts correspondant à la quasi totalité des frais bancaires annuels.

Le trésorier présente le tableau récapitulatif des dépenses et recettes de l'exercice. L'excédent de cette année est de 3542.39 €.

Le CA a décidé à l'unanimité de restituer 300€ par bateau de la croisière pour les Antilles afin de reverser une partie des économies faites sur l'organisation du voyage (billet d'avion essentiellement en raison de la chute des cours du pétrole)

Par ailleurs le chapitre Recettes comporte des anticipations sur le prochain exercice, à savoir 6 cotisations 2017 et une participation aux frais de la présente AG pour une somme totale de 252 €. L'excédent du présent exercice, si on fait abstraction de ces éléments est en réalité de **4190.39 € + 270 €** en attente de règlement de Voile et Découverte (remboursement de la moitié des billets d'avion d'un skipper qui nous rejoindra aux Antilles).

Les fonds propres de l'association ont sensiblement augmenté (2947.94 € en 2014, € en 2015 et 6840.05 € à la fin du présent exercice) et **seraient donc à priori** suffisants pour assurer l'avance des acomptes lors de la réservation des bateaux au salon nautique.

Le Conseil d'Administration souhaite que nous continuions à demander aux candidats aux sorties 2017 de verser un acompte avant la réservation des bateaux au salon afin de concrétiser l'engagement de chacun sur son inscription. Cet acompte ne sera encaissé qu'en janvier 2017. Le solde total (éventuellement en plusieurs chèques encaissés suivant un échéancier précisé par le trésorier) devra être adressé au trésorier impérativement avant le 31/01/2017.

Nous avons arrêté la pratique des "remises" pour fidéliser les participants aux croisières, de manière à disposer d'une réserve suffisante pour pouvoir payer la caution demandée en cas de dégâts sur un bateau. Ce risque calculé permet d'éviter de souscrire à une assurance rachat de franchise à chaque location, soit une possible économie de 800 à 1000€ par an..

En attendant d'appliquer cette mesure liée à un fonds de roulement suffisant et pour éviter tout souci lors d'un changement de bateau de dernier instant, le skipper avancera le rachat de franchise lors de l'embarquement, le Trésorier le remboursera au plus vite

### **Revenus et dépenses**

Annexés à la suite de ce compte-rendu.

### **Rapport des Réviseurs aux comptes.**

Marc HAUSSER et Hervé DUBERN élus lors de l'AG 2015, n'ont décelé aucune erreur ou anomalies dans les écritures financières de l'exercice. Ils demandent à l'Assemblée Générale d'approuver les comptes et de donner quitus au trésorier.

Le rapport est annexé à la suite de ce compte-rendu.

### **Désignations des réviseurs aux comptes pour l'Exercice 2017 :**

Marc Hausser et Hervé Dubern sont volontaires et élus à l'unanimité.s de questions des membres relatives au rapport financier.

### **Approbation du rapport financier**

**Vote :            Contre :    0                            Abstentions :    0                    Pour :    41**

### **Cotisation 2016/2017 :**

L'AG a décidé en 2015 de passer la cotisation annuelle à 25 € pour 2016, cette décision a été validée par l'approbation du Compte-rendu de 2015 en début de séance.

Rappel de décision votée dans le paragraphe Rapport d'activité 2016 / Ufolep :

“Un membre de l'assistance propose alors qu'on simplifie les démarches en rendant la licence obligatoire pour pratiquer les activités proposées par le club.

La proposition est soumise au vote et est adoptée à l'unanimité. Elle est applicable de suite, les participants à la prochaine croisière pour les Antilles devront être licenciés.”

Soit une Cotisation + licence = 40 €

**Vote :**

Cotisation à 25 € pour les membres non participants aux croisières:

**Contre : 0    Abstention : 0    Pour : 41**

Cotisation + licence à 40 € :

**Contre : 0    Abstention : 0    Pour : 41**

## Election du nouveau Conseil d'Administration

Les six membres du CA sont renouvelables par tiers, soit deux par an.  
Nous n'avons pas reçu de nouvelles candidatures.

2010 élus :	Eric Guyot ;	Patrice Moog
2011 élus :	Jackie Delozanne ;	Laurent Boulan
2012 élus :	Charly Destailleurs ;	Claude Lebeau
2013 élus ;	Patrick Baillot ;	Maryline Gilbert ; Gérard Van Loo
2014 élus	Jackie Delozanne	Jean-Marc Collard
2015 élus	Eric Guyot;	Patrick Baillot

Maryline Gilbert et Gérard Vanloo sont sortants rééligibles en application de la règle de renouvellement par tiers chaque année.

Absence de personnes qui souhaitent faire partie du conseil d'administration et qui n'ont pas fait acte de candidature jusqu'à présent.

Pas de question des membres concernant ces candidatures.

Pas de candidat non déclaré dans l'assistance.

Pas de question des membres concernant ce vote administratif

### **Vote :**

Maryline Gilbert :	<b>Contre : 0</b>	<b>Abstentions : 0</b>	<b>Pour : 41</b>
Gérard Van Loo :	<b>Contre : 0</b>	<b>Abstentions : 0</b>	<b>Pour : 41</b>

Le conseil est inchangé pour 2016/2017.

Le président en rappelle la composition :

Président : Delozanne Jackie

Trésorier : Van Loo Gérard

Secrétaire : Gilbert Maryline

Vice-Président : Eric Guyot

Trésorier Adjoint : Baillot Patrick

Secrétaire Adjoint : Jean-Marc Collard

## Prévisions Activités 2017 :

Nous vous proposons quelques pistes:

- Croisière familiale Grèce à Athènes en juin 2017: Filovent (2 semaines à 500€/pers)
- Croisière éducative sur OVNI à Lorient 2ème quinzaine d'avril ou début mai: ACV
- Croisière éducative sur Feeling 36 à La Rochelle Avril, mai ou juin
- Croisière familiale à La Rochelle en juin : Filovent ou Rivages
- Tour des Iles en Méditerranée en octobre (recherche 5 bateaux identiques)
- J'ai trouvé 4 Dufour 410 à Golfe Juan + 1 Dufour 405
- Croisière Croatie proposée par Claude Lebeau et Christian Briol
- Ile de Wight demandée par Thierry Hanen
- Croisière départ Cherbourg en mai sur Hanse 385, 1 à 2 sem. (demande J.P. Pain)
- etc...



Pour 2018

- Avec Régis Guillemot. Devis pour une croisière en décembre 2018 pour découvrir le nord de la Martinique. Cette croisière de 15 jours pourrait être proposée pour 1350 € vols compris (si vol <600 €).  
Nous proposerons la possibilité d'embarquer quelques jours avant la location pour visiter l'île, mais les intéressés feront leur affaire de l'organisation de cette "avant" croisière.

### **Modalités d'inscriptions aux croisières 2017**

Des formulaires "doodle" seront proposées sur Internet pour une réponse de principe au 15 novembre 2016. Le 16 novembre, nous chiffrerons les croisières les plus demandées et les proposerons avant le 20.

Nous nous engageons envers les loueurs au plus tard pour le salon nautique

**Les inscriptions aux croisières 2017 devront être accompagnées d'un chèque de 100 € et des éléments pour la prise de licence (pour ceux qui ne seront pas encore licenciés). Elles devront parvenir au trésorier pour le Lundi 5 décembre**

**Les chèques d'inscription seront débités en janvier. Le prix précis des acomptes sera fixé dès la signature des contrats. Le trésorier affinera et communiquera les valeurs et dates de débit des chèques d'acompte dès la signature des contrats. Tous les chèques lui seront remis avant le 31 janvier 2017.**

## **Questions et sujets divers :**

### **Partage d'activité avec l'AVA.**

8 membres de Voile Aventure ici présents font aussi partie de l'Association Voile de l'Ailette. Ils ont essayé de créer une dynamique en 2015 et cela n'a pas eu les effets espérés. Et cette année ils ont manqué de motivation pour participer aux travaux de maintenance et de remise en état des voiliers de l'AVA. En revanche, ils ont apprécié de pouvoir louer les catas du club pour un après-midi sous la responsabilité de Chris Mul. L'expérience est à renouveler en voilier ou canoé.

Proposition faite sur doodle de gilet de sauvetage Lazizas / Epsilon avec lampe à éclats incorporée. Le gilet est automatique, avec harnais et déclenchement hydrostatique chez Orange Marine.

<http://www.orange-marine.com/gilets-gonflables/10904-pack-gilet-epsilon-lampe-flash-saeelite-ii.html>

AG 2017 En concertation avec Cap'Aisne, l'hébergement ne sera pas possible à Chamouille avant le 11 novembre 2017.

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion se termine à 19 h 30 suivie du verre de l'amitié.

Le Président

Le Trésorier

La Secrétaire

## VOILE AVENTURE

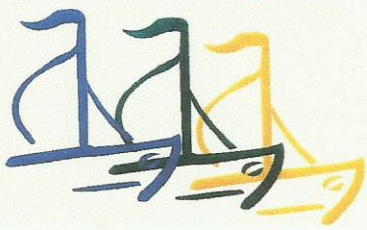
Revenus et Dépenses du 24/10/2015 au 4/11/2016

Revenus			Dépenses		
<b>Dons</b>		<b>1 740,80 €</b>	<b>Frais Bancaires</b>		<b>92,60 €</b>
	Renoncement frais de déplacement	1 740,80 €		Abonnement/Services	72,00 €
				Frais Divers	20,60 €
<b>Recettes Membres</b>		<b>46 041,00 €</b>	<b>Frais de Correspondance</b>		<b>13,19 €</b>
	Participation Croisières	43 104,00 €		Internet Hébergement Site	13,19 €
	Activités Diverses (AG Reims 2015)	1 325,00 €	<b>Frais de Fonctionnement</b>		<b>2 500,76 €</b>
	Activités Diverses (AG Chamouille 2016)	102,00 €		Alimentation réunion (prépa AG Reims)	220,43 €
	Cotisations 2015	20,00 €		Assurance RC (MACIF)	333,31 €
	Cotisations 2016	1 160,00 €		Frais Déplacement	1 740,80 €
	Cotisations 2017	150,00 €		Non Affecté (Pharmacie de Bord)	13,60 €
	Licences UFOLEP	180,00 €		Librairie Documentation	142,00 €
				Matériel et Consommables Bureau	50,62 €
<b>Recettes Exceptionnelles</b>		<b>47,11 €</b>	<b>Sorties</b>		<b>27 537,44 €</b>
	Intérêts Livret A CE	26,51 €		Assurance Rachat Franchise	254,39 €
				Visite Caves VRANKEN Reims	260,00 €
	Frais bancaires Divers extournés	20,60 €		Hébergement (AG Reims)	1 067,93 €
				Location Bateaux	23 453,00 €
<b>Subvention</b>		<b>260,00 €</b>		Pot Clôture	22,12 €
	Subvention Conseil Départemental Aisne	260,00 €		Remboursement Participation Croisière	2 480,00 €
			<b>Transports</b>		<b>14 157,84 €</b>
<b>Rétrocession</b>		<b>87,79 €</b>		Billet Avion Antilles	14 157,84 €
			<b>UFOLEP</b>		<b>332,48 €</b>
	Remboursement Contrat Rachat Franchise annulé	87,79 €		Affiliation + Licences Membres Bureau	184,16 €
				Licences membres	148,32 €
			<b>Résultat d'Exercice</b>		<b>3 542,39 €</b>
				<b>Total Catégories de Dépenses</b>	<b>48 176,70 €</b>
	<b>Total Catégories de Revenus</b>	<b>48 176,70 €</b>			

### TRESORERIE

Solde global au 25/10/2015	3 297,66 €
Solde global au 04/11/2016	<b>6 840,05 €</b>
Résultat d'Exercice	3 542,39 €

Solde Compte Courant CE	2 398,76 €	2 398,76 €
Solde Livret A	6 063,41 €	6 063,41 €
Reste à Payer ou à débiter		<b>-1 622,12 €</b>
Chèque 79	-22,12 €	
chèque 31	-700,00 €	
chèque 32	-300,00 €	
chèque 33	-300,00 €	
chèque 34	-300,00 €	
Solde Global		<b>6 840,05 €</b>



## Compte Rendu de la Vérification des Comptes de l'exercice 2015/2016

Mundolsheim, le 02 Novembre 2016

Nous, Marc HAUSSER et Hervé DUBERN, vérificateurs aux comptes désignés par l'Assemblée Générale du 24 octobre 2015, nous nous sommes rendus ce jour au domicile du Trésorier de l'Association, sis 4, rue Beethoven à Mundolsheim.

Nous avons eu à notre disposition tous les documents nécessaires à l'exécution de notre tâche.

Nous avons procédé à la vérification des comptes de l'exercice et au contrôle par sondage de la concordance des opérations inscrites au livre de Comptes avec les pièces comptables et les relevés bancaires.

Nous n'avons constaté aucune erreur ni irrégularité et proposons en conséquence à l'Assemblée Générale d'approuver les comptes et de donner quitus au Trésorier.

Marc HAUSSER

Hervé DUBERN